

<https://www.ujfp.org/spip.php?article5679>



# 50 ans d'occupation israélienne, le Parlement européen criminalise le délit d'opinion !



LE CLUB DE MEDIAPART

pour comprendre - Analyses, opinions & débats -  
Date de mise en ligne : mardi 6 juin 2017

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

**Par Claire Vérilhac ; publié sur le blog Médiapart Résistez ! , le 6 juin 2017.**

**Ce 1er juin le Parlement européen a voté, à une très large majorité, une nouvelle résolution sur l'antisémitisme qui criminalise une fois de plus le délit d'opinion, sous la pression des lobbies hyperactifs pro-israéliens. Il y a maintenant 50 ans, le 5 juin 1967, Israël lançait une offensive militaire de conquête aux conséquences dramatiques pour la paix mondiale ..... mais exige le silence !**



Ils l'ont fait ! La seule instance démocratique européenne, le Parlement, vient de criminaliser le délit d'opinion. De la social-démocratie à l'extrême droite souverainiste et antisémite, tous les groupes ont voté en faveur d'une nouvelle résolution sur l'antisémitisme, à l'exception notable de la Gauche Unitaire Européenne et des Verts.

La résolution, par le biais du paragraphe 2, fait siens les critères proposés par la très sioniste International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA) pour définir l'antisémitisme. Si celle-ci reconnaît que l'antisémitisme, c'est la haine du Juif en tant que juif, le paramètre de la définition ne s'arrête pas là : « Nier au peuple juif (sic) le droit à l'autodétermination, en prétendant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est une entreprise raciste » relèverait de l'antisémitisme. « Avoir deux poids deux mesures en demandant de l'État d'Israël un comportement que l'on attend ni ne demande de n'importe quelle autre nation démocratique (sic) ». Antisémitisme !

Le vote de cette résolution nous rappelle, qu'en France comme en Europe, "le droit à la critique d'Israël fait partie de la liberté d'expression politique en général, un acquis aussi précieux que fragile qu'il nous faut défendre à tout prix". Comme le souligne énergiquement l'UJFP (Union des Juifs Français pour la Paix) lire le communiqué de l'UJFP à ce sujet [ici](#).

Petit rappel sémantique :

- ▶ **l'antisémitisme est un délit**
- ▶ **l'antisionisme est une opinion**

Formulé vers la fin du XIXe l'antisémitisme désignait à l'origine le racisme à l'encontre des peuples sémites mais ne visera en réalité que les Juifs. La création d'un Etat juif (Israël), puis ses exactions permanentes : colonisation, racisme anti-arabe, apartheid, non respect du droit international, massacres, etc ... a amené de nombreuses voix dans le monde à dénoncer cette politique criminelle.

Celle-ci étant totalement indéfendable il fallait trouver comment faire taire ces voix à tout prix. Ce sera l'accusation d'antisémitisme dès lors qu'on osera critiquer le régime d'extrême droite israélien !

Ainsi, que ce soit en Israël même, chez les politiciens français ou dans les media, tout démocrate, tout humaniste, risque de se voir désormais traité d'antisémite par un lobby aux dents longues et sa propagande honteuse.

Cette dérive sémantique est tout à fait symbolique de l'utilisation qui est faite du sens des mots par ceux qui sont au pouvoir et qui tentent là de transformer systématiquement une opinion (critiquer la politique d'Israël) en un délit (l'antisémitisme). Ainsi le "délict d'opinion", propre des dictatures, s'est peu à peu infiltré dans la République.

Avec des conséquences :

- ▶ en parlant d'antisémitisme pour tout et n'importe quoi ils ont fini par en affaiblir le sens, et même le [ridiculiser](#), tout en confortant les vrais antisémites
- ▶ le caractère obsessionnel de leur croisade, leurs propos souvent [délirants](#), vont jusqu'à produire de [fausses agressions antisémites](#) !
- ▶ mais surtout cette chape de plomb prive les Français des informations et des prises de position qui leur permettraient de mieux comprendre la situation : l'[horreur en Palestine](#), la [guerre coloniale](#), le [mouvement BDS](#), les [résistants israéliens](#), la [complicité des dirigeants français](#), leur [soutien aux assassins](#), etc ...

Il semble, hélas, que dans la droite ligne de Valls, Macron et son mouvement En Marche sont décidés à céder eux aussi aux lobbies pro-israéliens. Ainsi deux candidats aux législatives viennent d'en être écartés pour avoir [soutenu le mouvement boycott](#), désinvestissement et sanctions (BDS) et réclamé [la séparation du CRIF et de l'Etat](#), ou demandé un [embargo économique](#) envers Israël.

Justement, ces élections doivent aussi être l'occasion pour les citoyens d'interpeller les candidats. S'engagent-ils à reconnaître enfin les droits des Palestiniens, à exiger le respect du droit international par Israël, à mettre au pas les lobbies et à nous rendre le droit d'exprimer notre opinion ?

Claire Vérilhac